Zeitschrift: Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique

appliquée

Herausgeber: Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel

Band: - (1966)

Heft: 1

Artikel: Eléments segmentaux et éléments prosodiques

Autor: Guex, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977755

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réactions physiologiques. Des diapasons, un harmonium Hohner, un métronome à mercure inscrivant ses battements au moyen d'un signal électrique viennent compléter l'équipement de ce secteur.

Nous vivons ici dans le présent et dans l'avenir. Nous savons que demain nous aurons besoin d'un segmentateur pour nous livrer à des études de microphonétique, d'un second spectrographe en vue d'obtenir une photographie continue de textes plus longs que ceux que nous pouvons examiner avec le sonagraphe. La connexion d'un mélographe et d'une cellule de télévision doit permettre une visualisation de la mélodie propre à corriger l'intonation monotone des sourdsemuets qui font l'apprentissage de la parole. A l'écoute des progrès accomplis dans les autres domaines de la prospection scientifique, nous vivons dans un perpétuel devenir. Mais il serait regrettable que certains appareils, et non des moins onéreux, fussent démodés avant que se soient présentés les chercheurs pour qui nous les avions prévus. La CILA, en nous adressant des esprits avides de connaissance, valorisera les respources de notre laboratoire.

17, chemin Garance1208 Grange-Canal

Henri Morier

Eléments segmentaux et éléments prosodiques

L'enseignement de la pronunciation d'une langue étrangère n'est pas chose aisée : on a longtemps cru (et certains enseignants croient encore) qu'une langue vivante s'enseigne comme une langue morte et que les formes orales de cette langue s'acquerront automatiquement, par imitation ou par imprégnation inconscientes. Bien au contraire, les problèmes que pose cet enseignement sont multiples, mais
plus délicats encore lorsqu'on a affaire à des étudiants avancés. En
effet, dans les cas les plus favorables, ces étudiants avancés auront
appris la prononciation des mots de cette langue, ils sauront peut-ètre les transcrire en symboles phonétiques, mais bien rares sont ceux
qui sauront dire correctement une suite de mots organisés en groupes

et en phrases. L'enseignement qu'on leur a donné a présenté les éléments de la langue parlée en pièces détachées : on a oublié qu'une phrase n'est pas une juxtaposition de mots mais une onde sonore ou une suite d'ondes sonores, un flot continu de sons qui s'enchaînent en s'imbriquant les uns les autres. En d'autres termes, on s'est attaché aux éléments segmentaux au détriment des éléments prosodiques. Cette négligence est d'ailleurs imputables aux nombreux traités de prononciation qui se contentent de présenter l'un après l'autre chacun des sons de la langue, comme s'il s'agissait des pièces d'un puzzle qu'il suffirait ensuite d'assembler pour acquérir une prononciation correcte.

Les études entreprises dans différents laboratoires de phonétique (en particulier aux Etats-Unis) ont montré l'importance des éléments prosodiques dans l'audition et dans la phonation. L'un des plus négligés de ces éléments, c'est le rythme. Une comparaison entre le français et l'anglais, par exemple, montre que, comme sur tant d'autres points, ces deux langues s'opposent : le français est caractérisé par une grande égalité rythmique, l'anglais par l'inégalité de son rythme. Dans un mot dit sans intention affective particulière, les syllabes françaises se succèdent à intervalles réguliers, seule la dernière syllabe étant un peu plus longue que les autres; en anglais les syllabes tombent à des intervalles irréguliers, le rythme est haché, saccadé, inégal. L'opposition est encore plus flagrante si l'on considère le groupe rythmique : en français, le rythme se maintient toujours égal jusqu'à la dernière syllabe prononcée du groupe, qui sera un peu plus longue que les autres (dans certains cas, les voyelles finales des mots importants du groupe seront légèrement allongées), Ainsi, le mot perd son individualité, se fond dans le groupe; l'unité rythmique est le groupe (ce qui vaut au français d'être la langue des calembours). En anglais, le rythme propre à chaque mot se maintient dans le groupe; l'unité rythmique est le mot et non pas le groupe.

L'accent, autre élément prosodique, est étroitement lié au rythme. Si nous poussons plus loin le parallèle esquissé plus haut entre le français et l'anglais, il faut relever en tout premier lieu que la place de l'accent de mot est fixe en français (c'est-à-dire qu'il affecte toujours la même syllabe, la dernière), tandis qu'en anglais il peut affecter n'importe quelle syllabe. L'étude statistique à

laquelle s'est livré Pierre Delattre (1) montre que dans les quatre lanques qu'il a analysées, c'est en anglais que l'on trouve la plus grande diversité dans la place de l'accent, avec cependant une certaine tendance à le placer dans la première moitié du mot. Il résulte de cette diversité que l'accent a en anglais une fonction distinctive : ainsi, le mot record peut être substantif ou verbe selon que l'accent est sur la première ou la seconde syllabe. Cette possibilité n'existe pas en français : un accent placé sur la première syllabe du mot encore aura une valeur affective mais non pas distinctive, Autrement dit, il est impossible de changer le sens d'un mot en français par le déplacement de l'accent tonique; il pourra exprimer l'état affectif du locuteur, mais ne pourra pas changer le sens de son message. Il en découle qu'un étudiant francophone apprenant l'anglais a tendance à sous setimer l'importance de l'accent tonique, à ne pas marquer avec assez de netteté l'opposition entre syllabes toniques et syllabes atones ou à placer systématiquement l'accent sur la dernière syllabe du mot, L'étudiant anglophone apprenant le français doit également modifier ses habitudes rythmiques et toniques. Mais il s'achoppe encore à une autre difficulté : la nette alternance des voyelles toniques et atones en anglais a pour effet de réduire beaucoup de voyelles atones à une sorte de dénominateur commun, qu'on appelle voyelle neutre ou "schwa", son voisin du e muet français, L'étudiant anglophone est tenté de transporter cette habitude de l'anglais au français, ce qui le fera dire : "il est melade" pour "il est malade",

Rythme, accent tonique, intonation : voici un trodolème élément prosodique qui est actuellement l'objet de plusieurs études. Pour s'en tenir une fois encore au français et à l'anglais, une étude de Pierre Delattre (2), fondée sur l'analyse de spectrogrammes, déga-ge les principales caractéristiques intonatives de ces deux langues. Dans une phrase déclarative, la continuation se marque le plus souvent en français par une intonation montante, en anglais par une intonation descendante. Une fois de plus, les deux langues s'opposent. D'ailleurs

⁽¹⁾ Comparing the Prosodic Features of English, German, Spanish and French: IRAL, 1, 1963.

⁽²⁾ La leçon d'intonation de Simone de Beauvoir : The French Review, 35, 1961.

la courbe générale de l'intonation est nettement plus unie, plus plane en français qu'en anglais, où la ligne intonative est brisée, coupée par de nombreux à-coups. Cela confirme ce que nous avens vu plus haut à propos du rythme et de l'accent tonique et se trouve aussi lié à l'articulation relâchée, décroissante et postérieure de l'anglais par opposition à l'articulation tendue, croissante et antérieure du français.

Les habitudes rythmiques, toniques et intonatives de la langue maternelle s'acquièrent dans la petite enfance par imitation instinctive. Passé l'âge de dix ans environ, de nouvelles habitudes ne peuvent être prises que par un effort conscient. Une prise de conscience des éléments prosodiques (et naturellement des éléments segmentaux aussi) de la langue maternelle est indispensable à l'apprentissage des formes orales d'une langue étrangère. Et si elle est indispensable à l'étudiant elle l'est bien plus encore au maître qui sera alors à même de prévoir les difficultés que rencontreront ses étudiants et de trouver comment les surmonter, en fonction des caractéristiques de la langue maternelle de ses élèves. Tout étudiant qui se destine à l'enseignement d'une langue vivante devrait, au cours de ses études, être amené à connaître ces éléments de sa langue maternelle aussi bien que ceux de la langue qu'il enseignera.

Reste un dernier élément prosodique, très important et mal exploré encore : il s'agit des phénomènes, souvent fort complexes, qui apparaissent lors du passage d'une syllabe à une autre syllabe ou d'un mot à un autre mot, phénomènes que l'on groupe sous le nom de jointure (juncture) et qui pourraient faire l'objet d'un autre article.

6, avenue Beaumont 1000 Lausanne André Guex